



## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018

Les membres du Conseil Municipal du Plessis-Grammoire, légalement convoqués à 20 h 30 par M. le Maire le 21 septembre 2018, se sont réunis au lieu habituel de ses séances le 27 septembre 2018 sous la présidence de Philippe ABELLARD, Maire.

**Nombre de membres :** - composant le Conseil : 19 - en exercice : 18

### **Étaient présents :**

#### **À l'ouverture de la séance :**

BLANCHARD Bernadette, PELE Laurent, BESSON Katia, Adjoint.  
CALLET Carol - GUITTON Damien - GAUDIN Christelle - FOURNIER Denis - RITOUET Éric - NOURRY Aurore - BODINIER Élodie - COUVERCELLE Christian - GUIHENEUC Damien - LEMOINE Bernadette, Conseillers Municipaux.

### **Étaient excusés:**

#### **À l'ouverture de la séance :**

SUZANNE Alain, Adjoint.  
JURET Didier - PLANCHENAULT Sophie, Conseillers Municipaux.

### **Était absente :**

CARETTE Muriel, conseillère municipale.

### **AVAIENT DONNÉ POUVOIR DE VOTER EN LEUR NOM :**

<u>Nom du mandant</u>		<u>Nom du mandataire</u>
PLANCHENAULT Sophie	à	BLANCHARD Bernadette

**Secrétaire :** Carol CALLET

-----  
**M. le Maire** demande s'il y a des remarques ou des questions sur le procès-verbal de la séance du 28 juin 2018. Celui-ci est adopté à 14 voix POUR, 1 élu n'ayant pas pris part au vote.

### **FINANCES**

#### **1. Décision modificative n°1 - Budget Principal 2018**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **Décide** de réajuster les crédits budgétaires en sections de fonctionnement et investissement tels que présentés dans le tableau ci-après.
- **Adopte** les crédits budgétaires en fonctionnement et investissement par un vote au chapitre tels que présentés dans le tableau.

#### **2. Admission en non valeur d'un titre de recettes pour l'année 2017**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité des membres présents et représentés, décide** l'admission en non valeur du titre de recettes 2017-T-321-1 d'un montant de 15,75 €.

#### **3. Fixation du prix du livre "Si le Plessis m'était conté" de M. DORE et M. BRANCHEREAU pour la vente à la bibliothèque municipale**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à 14 voix POUR et 1 ABSTENTION :**

- **fixe** le prix de vente du livre « Si le Plessis m'était conté » de M. DORE et M. BRANCHEREAU à 15 €.
- **autorise** la vente dudit livre à la bibliothèque municipale à compter du 15 novembre 2018.
- **dit** que ces ventes seront enregistrées sur la régie de la bibliothèque municipale et que la recette sera reversée à une association œuvrant pour la recherche médicale.

## AFFAIRES FONCIERES

### 4. Acquisition des biens cadastrés section AB n°211 et 212 appartenant aux Consorts PERDRIAU

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité des membres présents et représentés** :

- **approuve** l'acquisition auprès des consorts PERDRIAU des deux biens cadastrés section AB n°211 et 212 au prix de 120 000 € (cent vingt mille euros), plus les frais d'acquisition.
- **autorise** le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié, ainsi que toutes les pièces qui en seraient le préalable ou la conséquence.
- **dit** que la dépense est prévue au budget principal de l'exercice 2018.

### 5. Cession du logement social situé 16 rue des Ormes à Mme JOLY et M. GUILLEUX

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à 14 voix POUR et 1 ABSTENTION** :

- **approuve** la cession à Mme Amandine JOLY et M. Christophe GUILLEUX du logement social situé 16 rue des Ormes sur une parcelle cadastrée section AB 420 pour un montant de 92 000 euros.
- **autorise** M. le Maire, ou son représentant, à signer l'acte afférent à ladite cession, à constituer toute servitude et signer toutes les pièces qui en seraient le préalable ou la conséquence.

## HABITAT

### 6. Cession de 7 logements de la SA d'HLM Immobilière PODELIHA aux locataires : avis du Conseil Municipal

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à 11 voix POUR, 3 ABSTENTIONS et 1 voix CONTRE** :

- **émet** un avis favorable à la vente des 7 logements locatifs situés 1 à 7 Square des Charmes au Plessis-Grammoire.
- **décide** le maintien de la garantie aux emprunts en cours si les logements restaient à usage locatif social.

### 7. Demande d'autorisation d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement de la SAS Action Logistics France située parc d'activités Angers Océane à Verrières en Anjou : avis du conseil municipal

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal s'est prononcé comme suit :

- **à 1 voix POUR, 9 ABSTENTIONS et 5 voix CONTRE** à la demande de la SAS ACTION LOGISTICS France en vue d'exploiter une plateforme logistique, située Parc d'Activités Angers Océane à Verrières en Anjou.
- **demande** à ce qu'il y ait une vigilance particulière sur les flux de circulation (camions, véhicules des salariés) à l'extérieur du site et notamment sur les nuisances causées ainsi qu'un renforcement de la voirie de la RD 115.

## RESSOURCES HUMAINES

### 8. Création de poste et mise à jour des effectifs

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité des membres présents et représentés** :

- **décide** la création d'un poste de technicien principal 2<sup>ème</sup> classe à temps complet au 1<sup>er</sup> novembre 2018.
- **met à jour**, en conséquence, le tableau des effectifs présenté au 1<sup>er</sup> novembre 2018.

## INTERCOMMUNALITE

### 9. Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) d'intérêt communautaire - détermination des conditions patrimoniales et financières de transfert : approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité des membres présents et représentés**, **approuve** les conditions financières et patrimoniales, du transfert des biens immobiliers nécessaires à l'exercice par la Communauté urbaine de la compétence en matière de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.

## **10. Présentation du rapport annuel 2017 Eau et Assainissement d'ALM**

Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel 2017 « EAU ET ASSAINISSEMENT » de la communauté urbaine Angers Loire Métropole.

## **11. Présentation du rapport annuel 2017 d'ALM sur le service public de prévention et de gestion des déchets**

Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel 2017 de la communauté urbaine Angers Loire Métropole sur le service public de prévention et de gestion des déchets.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Arrêts pris par délégation.**

M. le Maire rend compte aux élus des arrêtés pris en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT :

<b>DATE</b>	<b>N° ARRETE</b>	<b>OBJET</b>
02/07/18	2018-18	Convention de mise à disposition de deux parcelles pour un jardin partagé à l'Ecoquartier de la Pelleterie à l'association Jardins de la Pelleterie
06/07/18	2018-19	Convention de mise à disposition de la salle marie Paradis au club de basket ASBPG pendant les mois de juillet et août 2018
08/08/18	2018-20	Convention Ecopass Air Liquide pour poste à souder
03/09/18	2018-21	Contrat de maintenance logiciel bibliothèque
12/09/18	2018-22	Convention de mise à disposition du centre aquatique "la Baleine Bleue" et de participation d'intervenants extérieurs à l'enseignement de la natation
12/09/18	2018-23	Convention de prêt d'un radar pédagogique avec la mairie de St Barthélémy d'Anjou
13/09/18	2018-24	Contrat de nettoyage de linge avec la société Sénevé Esat

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.***

**La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le 25 octobre 2018 à 20h30.**